

Projet InspiRe – Mobilités et transports en commun à Beaumont

Vœu du conseil municipal de Beaumont

Suite à la présentation publique du projet InspiRe dans la presse et sur le site Internet de la Métropole le conseil municipal de Beaumont constate que ce projet ne satisfait pas les habitants de Beaumont.

Les premiers retours indiquent ainsi que :

- En 10 ans (entre 2013 et 2023), Beaumont, desservi par 3 lignes de bus (4, 8 et 12) a connu une baisse de service correspondant à 10 Aller / Retour.
- La modification prévue du tracé de la ligne 4, ligne desservant les deux lycées de secteurs entraînent une perte importante de desserte pour les lycéens et lycéennes de Beaumont habitant le quartier du stade, Saint-Verny, Collonges et le haut de l'avenue du Mont-Dore. Il n'existera plus de ligne directe pour desservir les lycées Blaise Pascal et Jeanne d'Arc. On constate ainsi qu'en attendant de connaître tous les horaires, certains habitants devront faire plus d'un km (arrêt des Chabades) pour rejoindre cette ligne forte en direction du centre-ville.
- Avec la baisse des fréquences de desserte constatée ces 10 dernières années, et malgré des demandes répétées lors de la concertation (par des habitants et les élus), l'amplitude horaire ne permet toujours pas de desservir notre commune correctement (en particulier le soir).

Le conseil municipal déplore que la mutualisation des moyens aille toujours dans le même sens : augmentation du prix de la distribution en eau potable de 82% l'an dernier pour uniformiser les prix sur la Métropole, mais absence de mutualisation quand il s'agit des mobilités : qualité et fréquence en baisse pour les transports en commun, offre de mobilité douce inexistante (C. Vélo par exemple), plage de desserte journalière inchangée (il faut remonter à Beaumont avant 21 heures).

Aussi, le conseil municipal de Beaumont, représentant les Beaumontoises et les Beaumontois demande expressément au SMTC-AC de revoir les propositions concernant l'offre de mobilité pour la ville de Beaumont dans le cadre du projet InspiRe, que ce soient les itinéraires des transports en commun, la fréquence et l'amplitude des horaires et l'offre en mobilité autre que les transports en commun.